DECOSET

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-et-un, le 2 juin à 16 heures, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni salle de l'Odyssée à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent Terrail-Novès, Président.

En application de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, et notamment de son article 6 :

- Le lieu choisi réunit les conditions sanitaires requises
- Le quorum est ramené au tiers des membres en exercice
- Un membre du comité syndical peut être porteur de deux pouvoirs

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), MME COUTTENIER (C.C SAVE AU TOUCH), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. MAUREL (C.C. VAL'AÏGO), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL)

Excusés ayant donné pouvoir :
M. BRIAND (TOULOUSE METROPOLE), POUVOIR A M. JOP
M. CHOLLET (TOULOUSE-METROPOLE), POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES
MME GIBERT (C.C FRONTONNAIS), POUVOIR A M. BERTORELLO
MME GOMEZ (C.C. SAVE AU TOUCH), POUVOIR A MME COUTTENIER
M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), POUVOIR A MME OUSMANE
MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE), POUVOIR A M. ESPIC

Date de la convocation : Jeudi 27 mai 2021

Secrétaire de séance : M. Fouchou Lapeyrade

D2021-22a –**Modification de la délibération D2020-47 relative aux AP/CP**

L'insuffisance des crédits prévisionnels pour les travaux d'extension de la déchèterie de L'Union contraint à apporter des modifications au Budget Primitif 2021 ainsi qu'aux Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements adoptés par délibération D2020-47 du 16 décembre 2020.

Il est proposé d'ajuster comme suit les AP/CP relatifs aux travaux d'extension de la déchèterie de L'Union :

Libellé	Durée initiale de l'AP	Prolongation de l'AP en 2020	Montant de l'AP en 2019	Montant actualisé en 2021	Réalisé 2019	CP 2020	CP 2021	Crédits au BP 2021	Crédits à ajouter en DM
Agrandissement Déchèterie L'Union	2 ans	*1 an*	407 300,00 €	705 084,00 €	12 116,26 €	24 421,42 €	668 546,32 €	555 156,33 €	113 390€

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

✓ **APPROUVE** la modification proposée des AP/CP – opération « agrandissement de la déchèterie de L'Union » présentant une augmentation de crédits de 113 390 €

Ainsi fait à Toulouse, les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20210602-D2021-22a-DE
Date de télétransmission : 16/06/2021
Date de réception préfecture : 16/06/2021

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

S.M. DECOSET - DEchetteries - COllectes - SElectives - Traitements -

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
Délégués en exercice	*16*	*16*	*32*
Nombre de voix par délégué	*2*	*1*	*48*
Présents	9	5	14
votants	9	5	14
pouvoirs	4	2	6
Total de voix	**26**	**7**	**33**
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Voix pour	**26**	**7**	**33**

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20210602-D2021-22a-DE
Date de télétransmission : 16/06/2021
Date de réception préfecture : 16/06/2021